Cancers professio collectivités loca élaborer une dém de prévention du amiante (mars 20

Avril 2017

Ce guide opérationnel a été élaboré par le CIG petite couronne (service de médecine préventive) pour prévenir les risques engendrés par l'amiante. D'après l'INRS, l'amiante est aujourd'hui en France la 2e cause de maladies professionnelles et la 1re cause de décès liés au travail, hors accidents du travail. Longtemps considéré comme un risque encouru par les travailleurs du bâtiment ayant été exposés à de fortes doses durant leurs années d'activité, on sait aujourd'hui que l'exposition à l'amiante concerne une population bien plus importante.

Cancers professionnels et collectivités locales : 2 - élaborer une démarche de prévention du risque amiante (mars 2016)